

qu'il voudrait participer d'une façon plus active et efficace aux débats de la Chambre. Ne se rend-il pas compte que si l'article 75c est adopté, ses occasions de prendre la parole seront très réduites.

D'ailleurs, pourquoi le député de Sarnia (M. Cullen), qui a une longue expérience du droit, ne parle-t-il pas plus de la réadaptation des criminels, de la radiation des casiers judiciaires, du châtement corporel et d'autres questions semblables? S'il est entravé maintenant, ne sait-il pas que l'article 75c l'entraverait plus encore? Il devrait prendre part au débat lui aussi, et ses confrères devraient lutter contre l'adoption de l'article 75c.

Le silence des ministériels de l'arrière-ban au cours de ce débat m'a abasourdi. Ils se taisent presque tout le temps au cours des débats, et même lorsqu'ils siègent aux comités. Je songe au député de Davenport (M. Caccia), qui a une longue expérience du conseil de la ville de Toronto et qui jouit de l'estime de la colonie italienne. Je l'exhorte à se faire entendre quand la Chambre étudie des questions portant sur l'immigration et la colonie italienne du Canada.

● (4.30 p.m.)

Je plains certains députés de l'arrière-ban, et je leur demanderais de jouer un rôle utile. Si on m'autorise à une allusion poétique, je dirai: «De l'avant Danson, de l'avant Givens, de l'avant Hopkins, de l'avant Otto» pour résoudre quelques-unes de ces questions importantes. Le problème ne se serait jamais posé si le solliciteur général actuel (M. McIlraith) était resté leader de la Chambre. Il est rationnel, bienveillant et compatissant. Il exerce ces talents dans son poste actuel. Nous ne nous serions jamais heurtés à cette difficulté si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) avait été leader de la Chambre. Du temps où il l'était, il s'entendait bien avec les leaders des autres partis pour établir des horaires acceptables aux députés. Celui qui a gâté la sauce, c'est le président du Conseil privé (M. Macdonald). Certains députés l'ont qualifié bien péjorativement de «Mac the Gag». Je ne crois pas vraiment qu'il en soit rendu là.

Il représente Rosedale, une circonscription voisine de la mienne, dont la partie supérieure compte un bon nombre de gens riches et l'autre un bon nombre de pauvres. Je pensais qu'il se soucierait vraiment d'installer des aménagements récréatifs à Moss Park et qu'il

[M. Gilbert.]

s'emploierait à réaliser cet objectif. Je pensais qu'il s'intéresserait aux logements des habitants de la partie sud de sa circonscription, qui sont victimes des taux d'intérêt élevés et qui habitent des logements médiocres. J'ai pensé qu'il s'intéresserait à certains problèmes de chômage et qu'il collaborerait avec les autres leaders de la Chambre pour faire adopter les articles 75A et 75B, afin que nous puissions aborder ces sujets, mais tel n'a pas été le cas. Il a probablement bien mérité le surnom de «Mac the Gag».

Nous avons entendu bien des discours des membres de l'opposition. Lorsqu'on a entendu le discours émouvant du chef de l'opposition (M. Stanfield) et celui du chef de mon parti, on est convaincu que l'article 75c n'a pas sa place dans la démocratie parlementaire de notre pays. On n'a pu qu'être ému en entendant le discours du député d'Hamilton-Ouest (M. Alexander). Voilà un député qui a dit dans son discours inaugural:

... les hommes se jugent non pas à la couleur de leur peau ni à leur façon de combattre, d'aimer ou de pêcher, ni aux dieux qu'ils servent ou au cru qu'ils boivent, mais à la valeur de leurs opinions.

Après avoir entendu le député d'Hamilton-Ouest hier soir, on connaît la valeur de ses opinions. C'est un homme intègre, qui veut collaborer avec les députés.

Des voix: Bravo.

M. Gilbert: Les députés de l'arrière-ban du parti libéral ont semblé faire la sourde oreille; ils n'ont pas assez d'initiative pour participer au débat en cours, ni pour prendre une part active aux réunions de leurs caucus ou pour signaler au président du Conseil privé qu'il se trompe. Nous avons la bonne fortune d'avoir un collègue comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), homme compétent et sincère, qui a donné au Parlement canadien la dignité qu'il mérite.

Des voix: Bravo!

M. Gilbert: La façon dont le premier ministre l'a traité vendredi dernier ne l'a pas amoindri; c'est plutôt le premier ministre qui est sorti amoindri de l'incident.

J'aimerais m'arrêter surtout aux articles 75A, 75B et 75c. On a dit qu'il nous faut avoir des notions rudimentaires sur le Règlement pour comprendre ces articles-là. J'aimerais lire l'article 75A pour nous aider à le